

## BILLS DES POSTES (PROPRIETAIRES DE JOURNAUX)

### PREMIERE LECTURE

L'honorable M. GRIESBACH dépose le bill 2 intitulé: Loi modifiant la Loi des Postes (propriétaires de journaux).

## MARQUES DES BOIS DE SERVICE

### PREMIERE LECTURE

L'honorable M. DANDURAND dépose le bill 10 intitulé: Loi modifiant la Loi des marques sur les bois de service.

## COUR SUPREME

### PREMIERE LECTURE

L'honorable M. DANDURAND dépose le bill 11 intitulé: Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.

## LOI DES BREVETS

### PREMIERE LECTURE

L'honorable M. DANDURAND dépose le bill 14 intitulé: Loi modifiant la Loi des brevets.

Le Sénat ajourne sa séance jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

## SÉNAT

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Séance du mercredi, 26 mars 1930.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi. Le Président est à son fauteuil.

Prières et affaires courantes.

## PRESENTATION D'UN NOUVEAU SÉNATEUR

L'honorable JAMES MURDOCK, d'Ottawa, Ontario, est présenté par l'honorable R. Dandurand et le très honorable G.-P. Graham.

## EXPORTATIONS (SPIRITUEUX)

### PREMIERE LECTURE

L'honorable M. DANDURAND dépose le bill 15 intitulé: Loi modifiant la Loi des exportations.

## BILL D'INTERET PRIVE

### PREMIERE LECTURE

L'honorable M. McGuire dépose le bill 25 intitulé: Loi concernant "*The Dominion of*

*Canada General Insurance Company*" et portant subdivision du capital non émis.

## PENSIONS DES VETERANS

### COMITÉ SPÉCIAL

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des communes, priant le Sénat de s'unir à elle pour former un comité mixte des deux Chambres qui étudierait et ferait rapport durant la présente session, sur les questions concernant les pensions et les problèmes des soldats de retour qui lui seraient soumises.

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, depuis que le Sénat a reçu ce message, j'ai eu l'occasion de discuter du meilleur moyen que cette Chambre devrait adopter pour répondre à l'aimable invitation de la Chambre des Communes de se joindre à son comité dans son travail. Plusieurs membres de cette Chambre doutent qu'un comité du Sénat puisse siéger avec un comité de la Chambre des Communes pour étudier un bill ou une autre question soumise par les Communes, car le rapport de ce comité sera le rapport d'un comité de la Chambre des Communes à cette dernière Chambre. Vu cette objection je propose:

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat ne juge pas opportun d'instituer un comité spécial pour agir de concert avec un semblable comité spécial de la Chambre des communes, aux fins d'étudier les questions soumises à ce comité par la Chambre des communes, relativement aux problèmes des pensions et des anciens combattants, pour le motif que le comité du Sénat ne pourrait pas participer aux décisions finales de ce comité des Communes, lequel doit faire rapport à la Chambre des communes.

Que le Sénat reconnait la nécessité d'éviter, autant que possible, la duplication du travail du comité des Communes, et que, en cette vue, le Sénat a désigné les sénateurs qui seront postérieurement appelés à composer le comité spécial auquel sera soumise toute mesure législative à cet égard qui pourra être transmise au Sénat, à savoir:

Les honorables sénateurs Belcourt, Black, Béland, Blondin, Buchanan, Gillis, Graham, Griesbach, Hatfield, Laird, Lewis, Macdonell, MacArthur, Rankin, Taylor et White (Pembroke).

Lorsque les sénateurs mentionnés ci-dessus seront notifiés, il leur sera agréable d'assister aux séances du comité spécial de la Chambre des communes.

La motion est adoptée.

Le Sénat ajourne sa séance jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.